

c) *Subventions de recherche*

Au niveau fédéral, les subventions de recherche sur les questions concernant la prestation des services de santé sont principalement accordées par l'entremise du Programme national de recherche et de développement en matière de santé (PNRDS) de Santé nationale et Bien-être social, du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et du Conseil de recherches médicales (CRM).

Le ministre fédéral de la Santé, l'honorable Perrin Beatty, a fait remarquer qu'une des façons tout indiquées pour le gouvernement fédéral de s'engager dans le domaine de la prestation des services hospitaliers est de subventionner leurs recherches. Il a précisé que le PNRDS consacre des montants considérables aux questions de prestation des soins de santé.⁷⁶

Toutefois, l'examen des subventions accordées aux projets de recherche en 1988-1989 dans le cadre du PNRDS révèle que seulement 5,3 p. cent de l'ensemble des subventions de 26,5 millions de dollars est affecté aux questions de prestation des soins hospitaliers. Aucune subvention n'a été accordée en 1988-1989 par le CRSNG dans le domaine de la gestion hospitalière, malgré un budget de recherche annuel global de 240 millions de dollars. Enfin, le CRM n'a pas d'antécédent de subvention de la recherche dans ce domaine. De même, on a constaté que les subventions accordées par le Conseil de recherches en sciences humaines revenaient à presque rien, en regard d'un budget de 84 millions de dollars.

Plusieurs témoins ont traité des avantages éventuels d'une augmentation des subventions de recherche dans le domaine de la prestation des services hospitaliers. Le professeur Contandriopoulos a déclaré ceci:

J'ajouterais ... l'importance du rôle que le gouvernement fédéral devrait continuer à jouer ... dans tous les domaines de la recherche. Il doit le faire en particulier dans cette recherche sur les relations entre le bien-être, le développement économique, la santé et le système de soins.⁷⁷

L'AIIC faisait remarquer:

La valeur de la recherche dans le secteur des soins infirmiers, sur les deux plans, fondamental et appliqué, doit être reconnue comme un besoin essentiel, si l'on veut améliorer la qualité des soins et utiliser judicieusement les ressources ... Pendant dix ans, nous avons exercé des pressions, de concert avec l'Association canadienne des collègues universitaires de soins infirmiers, pour obtenir des subventions accrues de recherche et de formation à la recherche dans le cadre de la structure fédérale en place.⁷⁸

Comme nous l'avons décrit précédemment, la recherche souffre de lacunes dans les domaines de la gestion de l'utilisation et de la technologie médicale. Il existe, sur le plan national, un besoin croissant de mesurer la valeur des résultats obtenus sur le plan de la santé. Si le gouvernement fédéral subventionnait des recherches en ce sens, elles constitueraient une contribution importante à la prestation efficiente des soins de santé.

Le Comité recommande que les organismes subventionnaires fédéraux, par exemple le Conseil de recherches médicales et le Programme national de recherche et de développement en matière de santé, accordent la priorité au financement de recherches sur les questions de prestation des services hospitaliers.